



FR/06/B/P/PP-152512



**STRATEGIE EUROPEENNE POUR DEVELOPPER
ET OPTIMISER LE TUTORAT EN ENTREPRISE
DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION**

REUNION TECHNIQUE TRANSNATIONALE VARSOVIE (PL) – 8, 9 et 10 FEVRIER 2007

COMPTE RENDU

SEANCE COMMUNE GROUPES COPILOTE et Q-CASE

JEUDI 8 FEVRIER 2007

8H30 - 11H00

- Accueil par BUDOWLANI (*Jakub KUS*)
- Présentation de l'organisation professionnelle BUDOWLANI par *Ireneusz GOZDZIOLKO, Vice-Président*
 - coopération avec le réseau RE.FORM.E,
 - contribution à la définition des nouveaux standards de qualification dans le secteur du bâtiment, en liaison avec les ministères certificateurs concernés.
- Présentation du système de formation professionnelle aux métiers de la construction en Pologne par *Zofia STYPINSKA, Directrice de la formation professionnelle et continue au ministère de l'Education nationale*
 - point sur le marché de l'emploi dans le secteur : manque de main d'œuvre qualifiée, nécessité pour le système de formation d'apporter des réponses rapides, adaptées et souples (articulation emploi-formation, en évolution constante),
 - formation professionnelle à partir de 16 ans, après le premier cycle secondaire (193 filières, aux niveaux de base, intermédiaire) ; nécessité d'un volet de formation « pratique », progressivement introduit dans le dispositif actuel ; modularisation en cours (ECVET),
 - mise en place effective du *certificate supplement* dans le cadre d'Europass,
 - volonté d'améliorer la qualité de la formation professionnelle, en référence au futur système européen de qualité en éducation/formation professionnelle,
 - engagement institutionnel fort sur le futur système ECVET, intégration de la formation professionnelle tout au long de la vie dans l'éducation du citoyen européen.
- Autres interventions :
 - présentation du Centre pédagogique national d'appui aux programmes de formation professionnelle et continue (formation des enseignants, production d'outils pédagogiques, élaboration des standards, démarche qualité, *e-learning*) par *Witold WOZNIAK*,
 - présentation des enjeux de la formation des jeunes et de leurs tuteurs pour la Confédération de la Construction – organisation patronale, par *Waldemar MAZAN, vice-président*,
 - point de vue des artisans par *Maciej PROSZYNSKI, Union Nationale de l'Artisanat*,
 - rôle de l'agence polonaise dans la conduite des projets Leonardo da Vinci, par *Arkadiusz ZIELINSKI*.

11H15 - 12H15

Information générale sur l'avancement des projets COPILOTE et Q-CASE

Marek Lawinski et Fabio Cardarelli

LES SITES WEB PROPRES AUX PROJETS SONT OPERATIONNELS

www.qcase.org
www.copilote.org

Ils serviront à la diffusion et à la valorisation des résultats déjà atteints (espace public, en accès libre) et, en même temps, ils permettront d'échanger plus facilement l'information indispensable à l'avancement des projets (accès limité aux partenaires). Mot de passe espace réservé : *ccca*, code d'accès espace réservé : *btp*.

COPILOTE

Beaucoup de documents ont été envoyés par chaque partenaire sur le tutorat, son encadrement législatif, l'organisation des modalités pratiques pour sa mise en œuvre. Ces documents sont très hétérogènes et difficilement comparables, car chaque partenaire a réagi selon ses préoccupations. Par ailleurs, les participants mettent l'accent sur la différence entre les pratiques tutorales, aussi bien formelles qu'informelles, et les publications parues à ce sujet dans chaque pays.

Trois réunions de travail ont été organisées à Paris, permettant d'affiner la réalisation de la phase 1, et de préparer les phases 3 et 4.

En outre, chaque partenaire a réuni des équipes nationales pour travailler sur les différentes phases du projet.

Q-CASE

L'objectif de la rencontre est de conclure la phase 1 et de lancer la phase 2 du projet. Comme il est prévu dans la phase 1, il s'agit de capitaliser les expériences nationales en matière d'application des normes qualité. Les situations nationales variant beaucoup d'un pays à l'autre, la qualité et la quantité des réponses reçues suite au questionnaire lancé sont très variables. Le travail d'approfondissement des résultats sera donc poursuivi.

SEANCE GROUPE COPILOTE

JEUDI 8 FEVRIER 2007

12H15 - 13H30 et 14H30 - 17H30

1. Déroulement de la phase 1 du projet (analyse des sources disponibles concernant la fonction tutorale en petite et en moyenne entreprise – échéance 30 avril 2007).

Animation : Jacques Wilkin

Il a été décidé à Antibes (FR), lors de la réunion de lancement, que cette analysée serait menée à l'aide des moyens suivants :

- questionnaire permettant d'évaluer la situation réelle du tutorat dans les pays du partenariat, avec ses aspects formels et informels,
- analyse documentaire des sources communiquées par chaque pays partenaire, ainsi que l'intégration des résultats des recherches menées dans le cadre d'autres projets portant sur le tutorat d'entreprise.

Tous les pays ont répondu au questionnaire envoyé en français et en anglais par la FORMATION PME Liège (BE). Toutefois, le travail commencé doit être poursuivi et approfondi, afin d'alimenter efficacement les phases suivantes du projet.

En particulier, il conviendra de ne pas se limiter, dans la version définitive du document de première phase, au descriptif de la situation formelle du tutorat dans les pays du partenariat. Au contraire, il est primordial d'analyser avec autant de détail que possible sa dimension informelle, car c'est souvent celle-ci qui détermine l'originalité des concepts et des pratiques transférables d'un pays à l'autre.

Bien entendu, il s'agit de tout contexte possible de la fonction tutorale : formations en alternance, système dual, cadre scolaire et formation continue (toute situation de tutorat formel et informel en entreprise dans le secteur de la construction).

Si la fonction tutorale est exercée par plusieurs personnes, il est important de préciser les attributions et compétences de chacune d'entre elles.

La finalité du projet est de mieux accompagner les NOUVEAUX ENTRANTS, jeunes et adultes, dans les petites entreprises du secteur de la construction (renforcer l'attractivité des métiers et du secteur). Par la même occasion, il s'agit de professionnaliser l'accompagnement des apprenants (TUTORAT) et le valoriser, entre autres par une reconnaissance basée sur un référentiel européen commun.

Programme d'action jusqu'au 30 avril 2007 et résultats attendus :

- poursuivre et enrichir l'enquête déjà commencée, ainsi que l'exploitation des données disponibles (communiqués par les partenaires et trouvées à l'extérieur du partenariat) – tous les partenaires s'engagent à faire une synthèse nationale qui mettra l'accent non seulement sur la législation en vigueur, mais également sur la connaissance des pratiques tutorales informelles ; ces travaux seront coordonnés et transmis au partenaire belge IMPERATIVEMENT AVANT LE 31 MARS 2007 ;
- la FORMATION PME Liège s'engage à faire une synthèse globale et définitive, composée à la fois des monographies nationales et des comparaisons, en lien avec les phases suivantes du projet, AVANT LE 15 AVRIL 2007 ;
- une validation de la première phase aura lieu lors du séminaire transnational prévu les 19, 20 et 21 avril à Lisbonne (PT), les dernières corrections devant y être apportées, afin de produire le document définitif et validé par tous les partenaires, comme prévu, LE 30 AVRIL 2007.

2. Préparation de la phase 2 du projet : enquête sur les attentes et les représentations de la fonction tutorale (échéance 30 juin 2007)

Animation : Michael Gustafsson

Le BYN a présenté une proposition d'enquête devant permettre de recueillir les attentes par rapport aux tuteurs, les perceptions de cette fonction dans les pays du partenariat, ainsi que les améliorations souhaitées. Au total, 4 groupes - cibles sont proposés : apprenants, chefs entreprise, tuteurs d'entreprise et formateurs de centres de formation. Le partenaire suédois propose de consulter, par pays : 100 apprenants de plus de 20 ans, 100 apprenants de moins de 20 ans, 10 entreprises de 0 à 10 salariés, 10 entreprises de 10 à 100 salariés, 10 entreprises de plus de 100 salariés, 25 formateurs dans 10 centres de formation, ainsi que 25 tuteurs d'entreprise.

Pour chaque groupe – cible, le BYN a proposé un questionnaire, soit au total 4 questionnaires de 60 questions fermées chacun. Les questionnaires seraient traités sur informatique, une représentation graphique permettant de visualiser et de comparer les réponses des 4 publics - cibles. Chaque pays partenaire ferait sa synthèse en utilisant l'outil de traitement qui serait transmis par le partenaire suédois.

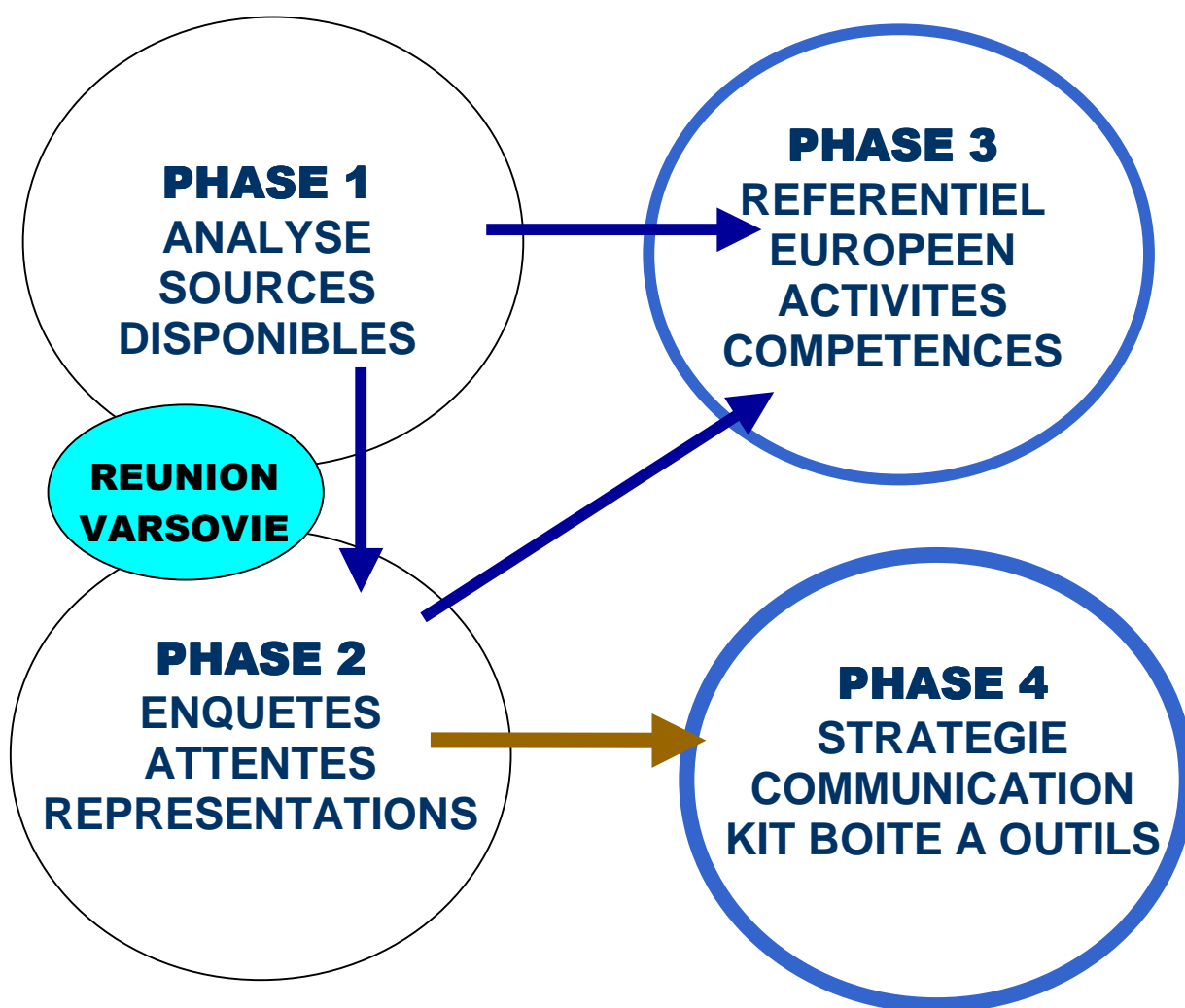
Après discussion, il a été décidé de réduire le nombre de questions (20 à 30), afin que le traitement soit plus facile, même si la finesse des résultats doit être moindre. En outre, chaque pays partenaire déterminera le nombre de questionnaires à diffuser, en fonction de sa situation nationale, tout en prenant soin de fournir des résultats fiables, représentatifs et exploitables.

Le BYN adressera la nouvelle version du questionnaire au CCCA-BTP qui organisera des travaux de concertation¹, en tant que pilote du projet. Ensuite, l'enquête sera transmise à chaque partenaire (avec une note d'accompagnement).

Chaque partenaire recevra les questionnaires (en français et en anglais) VERS LE 15 MARS 2007 et sera tenu d'organiser des travaux d'investigation auprès des cibles concernées.

Chaque responsable national sera tenu de fournir une synthèse commentée pour LE 31 MAI 2007. Le BYN s'engage à fournir une synthèse globale pour le 30 juin 2007 (comme prévu).

Lors du séminaire transnational de Lisbonne, un point sur l'avancement des travaux sera fait. Il est indispensable que chaque pays ait lancé l'enquête avant cette date, afin de pouvoir échanger les premières résultats et d'ajuster, si nécessaire, le profil des enquêtes.



¹ Le BYN a transmis au CCCA-BTP les questionnaires révisés le 15 février 2007. Le CCCA-BTP s'engage à les analyser et à finir des procédures de validation avant le 10 mars 2007.

3. Elaboration d'un référentiel européen des activités et des compétences du tuteur (phase 3 – toute l'année 2007)

Animation : Manfred Fishedick et Maria-Edwige Rudowski

L'accent a été mis sur la distinction entre le tutorat formel et le tutorat informel. Les trois champs d'activités des tuteurs informels ont été relevés :

- soutien et accompagnement des personnes en formation (initiale et continue),
- soutien et accompagnement de nouveaux employés,
- accueil et accompagnement des stagiaires dans le cadre des échanges européens.

Les tuteurs doivent non seulement posséder une expertise professionnelle nécessaire, mais également avoir des qualités humaines qui inspirent confiance chez l'apprenant. Ils doivent être capables de transférer les savoirs et les savoir-faire, expliquer le travail à faire (quoi et pourquoi), opérer à une sélection des tâches appropriées au processus d'apprentissage visé.

Comment accompagner les tuteurs ?

- ⇒ Faire connaître des exemples de différentes méthodes de formation en entreprise dans différents pays.
- ⇒ Organiser des échanges d'expériences entre tuteurs issus de différents types d'entreprises et de différents pays.
- ⇒ Faire des études comparatives sur le statut légal du tuteur dans différents contextes et dans différents pays.
- ⇒ Augmenter les contacts avec les personnes qui s'occupent de l'orientation professionnelle et avec celles qui participent aussi au processus de formation (formateurs de centres de formation, enseignants professionnels, etc.

Le référentiel de certification préparé dans le cadre du projet COPILOTE sera communiqué à tous les partenaires, afin qu'ils évaluent l'importance de chaque proposition et qu'ils la complètent.

Présentation de la méthode de professionnalisation durable préconisée par le CIEP - CR2i (FR)

C'est l'un des axes majeurs du projet COPILOTE. Il s'agit de travailler sur des référentiels communs en matière de formation professionnelle, afin de rendre les qualifications plus lisibles et de se donner les mêmes objectifs des professionnalisations des personnes. Ainsi, les qualifications deviendraient mieux adaptées à des besoins individuelles et collectives, mieux lisibles et plus faciles à comparer, plus attractives pour les publics cibles.

La spécificité de cette démarche est une entrée basée sur les métiers, les activités et les tâches : le contenu du profil professionnel est déterminé par la somme des activités et des tâches exercées dans les différents pays partenaires.

Dans le cadre du projet COPILOTE, cette démarche constitue également un outil au service de la valorisation de la fonction tutorale.

Le CR2i demande à chacun des partenaires de lui transmettre leurs concepts du tutorat (il s'agit, en partie, des résultats de la phase 1 du projet), pour pouvoir lister toutes les activités des tuteurs actuels et potentiels, dans tous les contextes professionnels prévus par le projet. Ceci permettra d'aboutir à un dénominateur européen commun en matière de tutorat. Tous les documents qui n'ont pas été encore transmis doivent parvenir au CCCA-BTP POUR LE 8 MARS 2007. Ils seront ensuite transmis au CR2i.

Pour en savoir plus une présentation de la démarche est faite sur le site du CEDEFOP : www.trainingvillage.gr

Programme du travail :

- travail de compilation à faire par le CR2i et par le BZB, avec l'aide d'un questionnaire à renseigner par les partenaires avant la réunion prévue à Lisbonne,
- présentation du profil professionnel du tuteur lors de la réunion de Lisbonne (activités plus tâches),
- présentation du référentiel de compétences professionnel lors de la réunion prévue à Liège (BE) en septembre 2007.

Question : comment intégrer dans la démarche les attentes qui vont émerger de la phase 2 du projet ? Quelques difficultés liées au calendrier sont à prévoir.

Une réunion sera organisée entre le CR2i et le BZB à la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet et à cette occasion les résultats de la phase 2 seront intégrées dans le processus d'élaboration du référentiel européen des activités et des compétences du tuteur.

VOIR EGALEMENT les documents diffusés par le CR2i et par le BZB sur la démarche européenne de professionnalisation durable.

VENDREDI 9 FEVRIER 2007

08H30 – 12H30 et 13H30 - 15H00

4. Elaboration d'une stratégie de communication et d'un kit - boîte à outils pour la promotion de la fonction tutorale :

Animation : Marek Lawinski, Michèle Noël et Bruno Oldani

Le CCCA-BTP a organisé, à Paris, deux réunions (dont une avec le CR2i et avec le CREDIJ – voir les compte rendus disponibles sur le site Internet COPILOTE) pour préparer cette phase.

Afin de pouvoir travailler ensemble efficacement à Varsovie pour cette phase 4 du projet, le CCCA-BTP a souhaité connaître les idées des organismes partenaires sur **la mise en place d'une stratégie de communication par rapport à la fonction tutorale** dans chaque contexte national.

Par conséquent, il a été demandé de réfléchir, avant la réunion, aux problématiques suivantes :

- **une stratégie de communication, c'est quoi pour chaque partenaire ?**
- **quels résultats chacun attend à l'issue de cette démarche dans le cadre du projet COPILOTE ?**
- **quelles sont, pour chaque partenaire, les composantes de cette stratégie de communication ?**

Lors de la réunion de Varsovie, chaque partenaire a été invité à présenter ses réflexions à l'ensemble du groupe.

BZB (DE)

Pour ce partenaire, les questions 1 et 3 sont de même nature. Le BZB distingue deux composantes dans la stratégie de communication :

- stratégie et moyens d'information,
- ateliers de travail pour s'adresser directement aux cibles (p.ex. workshops sur les tâches des tuteurs, les champs d'actions, etc.).

Les moyens d'information peuvent être les suivants :

- lettres d'information à tous les partenaires, entreprises, chambres des métiers, centres de formation, associations qui s'occupent du secteur du bâtiment,
- publications via Internet, en utilisant le site BZB avec un lien vers le site COPILOTE,
- information orale interne (séminaires, réunions diverses, etc.) et externe (fédérations professionnelles, chambre des métiers, etc.).

Il faudra préciser quels types d'outils et quels événements seront les plus utiles pour servir les objectifs du projet.

Quels sont les résultats attendus ?

Il s'agit, avant tout, de faire accepter les résultats du projet COPILOTE. En plus, ce produit doit être évolutif, actualisable en fonction de l'évolution de la fonction tutorale.

Les résultats du projet doivent être pragmatiques et vérifiables au quotidien.

Le BZB a déjà beaucoup d'expériences dans l'organisation des workshops avec des entreprises. Il est difficile de faire participer des professionnels à des projets qui ne les concernent pas directement, d'où la nécessité d'être pragmatique.

ECAP (CH)

Les partenaires sont convaincus que leur système de formation des tuteurs d'entreprise est déjà très performant, même si tous les obstacles ne sont pas forcément levés. En effet, la communication avec ce public doit être encore mieux organisée, avec l'intégration d'un site web, des médias locaux, etc.

Il faut réussir à sensibiliser aux nouvelles tâches des tuteurs, afin de susciter de « nouvelles vocations ». Le système d'accompagnement des tuteurs pourra également intégrer des éléments de formation débouchant sur une certification. Par ailleurs, **il convient de bien cibler les objectifs du projet pour chaque partenaire.**

BYN (SE)

La position suédoise rejoint, plus ou moins, celle du BZB (DE). La clé de réussite du projet est l'intérêt de l'entreprise qui attendra ses résultats. Par conséquent, il faut impérativement attirer l'attention des entreprises, afin qu'elles acceptent ce qu'on leur propose à l'issue du projet COPILOTE.

En Suède, depuis une loi adoptée en 2006, chaque apprenant a le droit à un tuteur.

FORMATION PME Liège (BE)

La question majeure pour le partenaire belge est la communication avec les prescripteurs et avec les relais menant vers les entreprises et les jeunes. La communication doit être axée sur la recherche et sur la conviction des acteurs disponibles.

FLC ASTURIAS (ES)

Le problème majeur du partenaire espagnol est la sensibilisation des entreprises à la formation en alternance et la construction d'une stratégie efficace permettant d'exercer correctement leur rôle de tutorat. Par exemple, **la diffusion des bonnes pratiques en matière de tutorat d'entreprise détectées chez les partenaires du projet COPILOTE** constituerait un bon moyen pour promouvoir la formation en alternance et la fonction tutorale auprès des institutionnels et des professionnels de la construction.

FORMEDIL (IT)

Les partenaires italiens soulignent qu'il faut aboutir à des résultats concrets et dans la limite des budgets disponibles. Le rôle et le statut du tuteur d'entreprise sont encore sous-évalués en Italie. Par conséquent, il faut communiquer à ce sujet, aussi bien avec les écoles professionnelles qu'avec des organisations des employeurs et des salariés et avec toute autre structure professionnelle ou territoriale ayant une influence sur la qualité de la formation en entreprise. Par exemple, une même plaquette pour tous les pays pourrait être produite.

CCCA-BTP (FR) avec les autres partenaires français

La stratégie de communication selon des partenaires français - c'est :

- un appui à l'appropriation d'un projet,
- un argumentaire et des démarches pour convaincre,
- un ensemble de moyens et de procédures,
- une organisation dans le temps et l'espace en vue de faire passer un message et convaincre de la nécessité d'un accompagnement plus efficace,
- atteindre une cible par des intentions et/ou des actions ciblées et organisées,
- une dynamique adaptée aux spécificités nationales.

La stratégie de communication selon des partenaires français - ce n'est pas :

- un référentiel de formation,
- une recette, un produit clef en main,
- une démarche statique ou figée.

Autres réflexions

Les objectifs et, en même temps, arguments de la communication à développer en France dans le cadre du projet COPILOTE :

- **tutorat comme un moyen pour trouver des jeunes** dans les secteurs déficitaires de la construction,
- **tutorat qui permet aux entreprises de gagner plus d'argent**, grâce aux salariés bien formés et en nombre suffisant (donc la capacité à répondre à plus d'appels d'offres).

L'entreprise sans le tutorat performant est comme un outil de travail sans maintenance. Si l'entreprise ne s'investit pas dans le tutorat, elle risque de ne pas fidéliser le jeune qui partira ailleurs. Ainsi, elle sera obligée de reprendre un autre jeune et le former. Ainsi, l'entreprise perd son investissement initial qu'il faut, une fois de plus, renouveler.

Résultats attendus pour les partenaires français :

- valoriser la fonction tutorale,
- attirer les tuteurs vers les dispositifs d'accompagnement qui leur sont destinés,
- former davantage de tuteurs,
- toucher un maximum de chefs d'entreprises possible,
- mettre beaucoup de formations en place,
- **créer un mouvement** (la machine de l'entreprise doit marcher pour gagner – former les maîtres d'apprentissage y contribue),
- **baisse du nombre de contrats rompus** (donc intégration professionnelle durable).

Pour tous les partenaires, il est important de repérer les « alliés » et les « relais » pour la réalisation des objectifs du projet dans les différents pays.

Programme de travail pour la phase 4		
Echéance	Thème principal traité	Ressources permettant de mener à bien la tâche
Varsovie 9 février 2007	Réflexion collective sur une future stratégie de communication (pour le futur cahier des charges)	Exploitation des documents remis par les partenaires jusqu'à présent. Résultats partiels de la phase 1 du projet. Exploitation de la réflexion des partenaires.
2 mois d'intervalle		
Lisbonne 21 avril 2007	Validation du cahier des charges pour la stratégie de communication choisie	Exploitation des résultats finaux des phases 1 et 2, ainsi que de la réflexion des partenaires. Outils disponibles pour la rédaction d'un cahier des charges, permettant de lancer la consultation.
2 mois d'intervalle		
Liège 15 septembre 2007	Vision définitive de la stratégie de communication visée (contenus et forme)	Supports habituels permettant d'élaborer les contenus et la forme de la communication à mettre en œuvre. Appel à un prestataire extérieur pour la conception d'outils. Fabrication d'outils.
2 mois d'intervalle		
Courant novembre 2007	Diffusion et valorisation des premiers résultats	Exposition des résultats avec toute forme appropriée. Animation de stands.

Ebauche du plan pour le cahier des charges

Données administratives :

- **délais – programmation**, y compris tableau des différentes étapes de l'élaboration du cahier des charges, de leur validation lors des séminaires en liaison avec les autres phases, repérage des sources d'apport,
- **sous-traitance** : appel à un prestataire extérieur pour traiter la ou les parties du plan de communication qui n'ont pu être pris en charge par les partenaires du projet, la **consultation** respectera le principe de mise en concurrence,
- **budget** : nécessité de déterminer avec précision le budget consacré à l'élaboration du plan de communication (budget déjà proposé dans le cadre du contrat Leonardo, autres ressources potentiels), pour couvrir les frais externes et internes des partenaires impliqués dans ce travail, ainsi que les prestataires extérieurs. Le montant de la sous-traitance ne peut dépasser 15 000 €,
- **arbitrage** : le CCCA-BTP, coordonnateur de cette phase, en assurera le suivi budgétaire ainsi que les arbitrages budgétaires nécessaires.

Données techniques :

- **définition de la stratégie de communication**, valable pour tous les partenaires,
- **objectifs à atteindre** dans les différents pays partenaires et par chaque partenaire,
- **contenu envisagé** de la stratégie de communication,
- **champ d'intervention** : l'ensemble des pays des partenaires sera impliqué dans le projet, tout en sachant que le plan de communication sera différencié et adapté dans chaque pays en fonction des réalités locales,
- **ancrage dans le temps** : le plan de communication s'inscrit dans la durée pour obtenir progressivement, par imprégnation, le changement durable des pratiques,

- **cibles de communication** : cibles prioritaires (tuteurs, stagiaires, formateurs des centres de formation...) et cibles relais (organisations professionnelles, institutions, chefs d'entreprises,...) qui peuvent être différents selon les pays mais aussi selon la taille de l'entreprise (TPE, PME) en fonction des réalités locales et des processus de décision internes aux entreprises,
- **ressorts de la communication** : réglementaire, économique, motivation des tuteurs,
- **vecteurs de la communication** : outils, canaux, procédures associées,
- références documentaires.

5. Présentation du site Internet COPILOTE

Une réunion a été organisée à Rome le 8 novembre 2006, permettant d'élaborer un concept des sites web pour les projets COPILOTE et Q-CASE (voir le compte rendu sur le site web COPILOTE).

Le site www.copilote.org est désormais opérationnel et il faut continuer à l'alimenter, afin qu'il devienne un reflet fidèle du travail déjà accompli. En parallèle, il devra être un vrai outil pour aider chaque partenaire à participer pleinement au projet.

Tous les documents à publier sur le site devront être communiqués au CCCA-BTP, pour validation et mise en cohérence. Les langues officielles du site sont le français et l'anglais, mais les documents nationaux pourront être publiés dans la langue de chaque partenaire. Seules les productions communes doivent être présentées en français et en anglais.

Fonctionnement pratique du site :

- prévoir la possibilité d'envoyer un mail à tous les partenaires (automatiquement ou pas) dès qu'il y a un nouveau document sur le site,
- y intégrer les documents sur la professionnalisation durable,
- chaque partenaire peut proposer des modifications dans la configuration du site,
- envisager des procédures permettant de charger les dossiers volumineux directement sur le site, afin de ne pas encombrer les boîtes e-mail des partenaires.

SEANCE COMMUNE GROUPES COPILOTE et Q-CASE

VENDREDI 9 FEVRIER 2007

15H00 - 17H30

6. Gestion administrative et financière des projets COPILOTE et Q-CASE

Animation : Marek Lawinski et Fabio Cardarelli

Pour ce qui concerne le projet COPILOTE, tous les partenaires sont en possession de tous les documents contractuels et ont reçu l'acompte de 40% au titre de la subvention accordée par des instances européennes. Chaque partenaire du projet COPILOTE doit transmettre son bilan trimestriel au CCCA-BTP sur le modèle qui sera transmis par e-mail et disponible sur le site Interne. **Pour le dernier trimestre 2006 (du 1^{er} octobre au 31 décembre 2006), le bilan est attendu par le CCCA-BTP pour le 15 mars au plus tard².** Les modes de calcul doivent être explicités et les photocopies des justificatifs (y compris calcul des salaires) doivent être communiquées, pour toutes les dépenses éligibles.

² Les documents nécessaires à l'établissement de ce bilan ont été diffusés par le CCCA-BTP par e-mail.

Le projet Q-CASE suivra les mêmes procédures. Les documents pour l'établissement des bilans financiers par chaque partenaire seront communiqués par le promoteur (Scuola Professionale di Perugia).

7. Communication sur les deux projets

Animation : Marek Lawinski et Fabio Cardarelli

Il est impératif de mettre en œuvre, aussi rapidement que possible, une stratégie de valorisation, de communication et de diffusion des résultats des deux projets. Les sites web COPILOTE et Q-CASE y contribueront.

Par ailleurs, il faut impliquer les professionnels dans la production et dans la diffusion des résultats des projets. Dans ce cadre, il est important d'identifier les manifestations, les publications et tout autre moyen utile pour faire connaître les projets.

Ainsi, chaque partenaire fera, POUR FIN MARS 2007, UN RECENSEMENT DES MANIFESTATIONS dans lesquelles les résultats des travaux peuvent être présents dans son pays. Même démarche pour des publications dans lesquelles pourraient s'insérer des articles sur le projet.

8. Questions diverses

La réunion transnationale prévue initialement à Oviedo du 8 au 10 novembre 2007 doit être fixée à de nouvelles dates (réunion de valorisation des deux projets Leonardo à l'occasion des 8^è rencontres du réseau REFORME), au début de l'année 2008. Cette question sera abordée lors de la rencontre prévue en avril 2007 à Lisbonne.

Certains partenaires ont lancé des appels pour de nouveaux projets dans le cadre du projet Leonardo da Vinci à déposer pour le 30 mars 2007, ainsi que pour un projet Interreg sur la validation des acquis informels et non formels.

SAMEDI 10 FEVRIER 2007

9H30 - 12H30

Visite architecturale du Palais de la Culture et des Sciences (classé, depuis peu, monument historique)

La visite d'un important monument historique des années cinquante, témoin de son époque, a été programmée pour permettre aux participants de se familiariser avec les techniques et les technologies de la construction d'un bâtiment aussi particulier que le Palais de la Culture et des Sciences de Varsovie.

Cette visite a été fort utile aux spécialistes issus des organismes de la formation aux métiers de la construction en Europe, leur permettant d'affiner les idées sur la mise en place des chantiers de restauration du patrimoine architectural récent et sur le mode d'accompagnement des apprenants sur ce type de chantiers.

Les participants des projets COPILOTE et Q-CASE remercient le partenaire polonais BUDOWLANI, et plus particulièrement son secrétaire national Jakub Kus, pour l'excellente organisation et la préparation efficace des travaux.